
DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 9 décembre 2014 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 05.01** Que le point 11.1 « Informations supplémentaires concernant la fin de contrat du directeur général de l'Alliance » soit ajouté à l'ordre du jour.
- 05.02** Que le point 11.2 « Transparence syndicale de la FAE » soit ajouté à l'ordre du jour.
- 05.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. États financiers 2013-2014
 6. Nomination au CPC / Modifications
 7. Nomination d'une firme comptable pour 2014-2015
 8. Plan d'action / Démembrement CSDM
 9. Corrections aux textes des statuts
 10. Négociation nationale / Suivi
 11. Sujets divers
 - 11.1 Informations supplémentaires concernant la fin de contrat du directeur général de l'Alliance
 - 11.2 Transparence syndicale de la FAE

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 05.04** Que le procès-verbal de la 4^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 11 novembre 2014, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 12 décembre 2014, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS 2013-2014

05.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2013-2014 tels qu'ils figurent au document APD.1415.017.

NOMINATION AU CPC / MODIFICATIONS

05.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme madame Antonietta Mamone, de l'école Le Vitrail, au poste de membre régulier et madame Sylvie Simard, de l'école Face, au poste de membre substitut afin de compléter la composition du Comité pédagogique de consultation, jusqu'à la fin du présent mandat.

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR 2014-2015

05.07 Que l'Assemblée des personnes déléguées mandate la firme comptable Lafond, Lapratte pour la vérification comptable des états financiers 2014-2015.

PLAN D'ACTION / DÉMEMBREMENT CSDM

05.08 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte l'action suivante dans la semaine du 15 décembre 2014: envoi de cartes collectives au ministre Bolduc.

05.09 Que la proposition Nault concernant la demande d'intervention politique de la FAE sur le dossier de la restructuration soit référée au Conseil d'administration.

05.10 Affirmer le maintien de l'intégralité des commissions scolaires sur l'île de Montréal.

05.11 Demander la démission du ministre Bolduc.

05.12 Que l'Alliance fasse pression auprès des assemblées municipales de l'île de Montréal afin qu'elles soutiennent notre position concernant le maintien tel quel des commissions scolaires.

CORRECTIONS DES TEXTES DES STATUTS

05.13 Conformément aux dispositions prévues aux articles 9.07.2 e) des statuts de l'Alliance et en application de l'article 5.02.17 quant aux attributions de l'APD, que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les corrections soumises par le Comité des statuts telles que présentées au document APD.1415.016.